



Association des Amis de l'Orgue de Malo-les-Bains

8, rue du Presbytère 59240 Dunkerque

Tél : 06 74 54 35 89 e-mail : aaom@wanadoo.fr

site internet : <http://orguedemalolesbains.site.voila.fr/>

Association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901 (J.O. 26/04/2003 ; n° 059 4010 755) ayant pour objet la restauration, l'achèvement et la mise en valeur sous toutes ses formes de l'orgue de l'église Notre-Dame du Sacré-Cœur de Malo-les-Bains à Dunkerque.

COMPTE RENDU DES ASSEMBLEES GENERALES DU SAMEDI 4 DECEMBRE 2010

La séance est ouverte à 19H15

Monsieur Loïc Fournier, président, remercie en premier lieu toutes les personnes qui ont accepté d'aider l'association d'une façon ou d'une autre au cours de cette année 2010.

I° ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE : APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS

Pour répondre à la demande du Père Mahieu, curé de la Paroisse de Malo, de mettre les statuts de l'association en conformité avec les règles de la Conférence épiscopale de France, comme cela avait été demandé par le gestionnaire de la zone pastorale de Dunkerque en 2003, des nouveaux statuts ont été écrits avec l'aide précieuse d'un adhérent de l'association (Mr R.). Certaines améliorations ont été demandées par Madame Bianca Tarasco du service juridique de l'Archevêché de Lille et par le service de la culture et le service juridique de la Ville, auxquels les nouveaux statuts ont été adressés pour avis.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 décembre 2009 les nouveaux statuts, composés de 16 articles, avaient été présentés et approuvés à l'exception de l'article 16 (dissolution). En effet, sur la demande du service de l'Archevêché, il avait été ajouté qu'en cas de dissolution « la dévolution de l'actif reviendra à l'Association diocésaine de Lille ou, sur sa désignation, à une autre association ayant un but semblable ». Les membres présents souhaitaient que la dévolution de l'actif revienne uniquement à une autre association ayant un but semblable. Un nouvel avis et justification a donc été demandé à Madame Bianca Tarasco. Sa réponse en date du 5 janvier 2010 a été la suivante : « Si votre association souhaite s'affranchir du « label Diocésain », elle peut mettre ce qu'il lui plaît et dans ce cas, elle ne bénéficiera plus de notre assurance Responsabilité Civile. Si elle souhaite conserver le bénéfice de notre couverture, « La dévolution de l'actif reviendra à l'Association diocésaine de Lille ou, sur sa désignation, à une autre association ayant un but semblable » doit apparaître obligatoirement dans vos statuts. Après discussion, à l'unanimité, l'article 16 a été approuvé en tenant compte qu'en cas de dissolution « ...La dévolution de l'actif reviendra à une association ayant un but semblable... »

II° ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

A) RAPPORT MORAL :

178 adhérents pour l'année 2010 (actualisation le 31 décembre 2010)

1. Manifestations organisées par l'A.A.O.M. :

- ✓ **Vendredi 23 avril 2010 : Concert de l'A.A.O.M. :** François Lombard (orgue), Rudy Moercant (trompette), Chœur de Chambre de la classe de chant du conservatoire de Dunkerque (Dir Pascale Meesemaecker), Laurent Houque (violon) et la Chorale Josquin des Près (Dir : Xavier Fournier),
- ✓ **Participation à la fête de la musique le 21 juin 2010 :** comme chaque année à l'occasion de la fête de la musique il s'agit d'une « scène ouverte classique » autour de l'orgue de Malo,
- ✓ **Braderie du 14 juillet 2010.** Vente d'objets au profit de la restauration de l'orgue sur le parvis de l'église, exposition de photos de la paroisse de Malo, exposition et démonstration de travaux de dentelles aux fuseaux par les dentellières d'Hondschoote, animation musicale en partenariat avec l'Association des Amis des Orgues Armentières et le groupe « Les Malotières », présentation de l'orgue,
- ✓ **Concert des journées européennes du Patrimoine le samedi 18 septembre 2010, en partenariat avec l'Association des Amis des Orgues Armentières et le groupe « Les Malotières » :** Jean-Marie Boone (orgue), Franz Boursin (trombone à coulisse), Franck Decocq (orgue) Isabelle Devigne (soprano), Loïc Fournier (orgue), Michel Gossaert (orgue, cornemuse, flûte..), Béatrice Leleu (soprano), Béatrice Poupon (orgue), Sabine Taccoen (orgue), Bruno Vangaeveren (hautbois),
- ✓ **Concert de Noël de la chorale « Saint Joseph de Calais », (dir François Bocquelet) le dimanche 5 décembre 2010.**

2. Travaux De l'orgue : Les mécanismes internes de l'orgue (les mécanismes de transmission), après 50 années de service, nécessitent une restauration complète. Il s'agit des moteurs de tirage des registres, les mécanismes de tirage des soupapes de note et certains mécanismes de la console . Un devis de 45000 € a été proposé par la manufacture d'orgues Delmotte de Tournai (B) qui a en charge l'entretien des orgues de Dunkerque. Grâce à partenariat tripartite Ville-Paroisse-A.A.O.M., ces mécanismes de transmission pourront être restaurés. Les travaux seront répartis sur trois années. La Ville se propose de financer la moitié des travaux, la Paroisse de Malo et l'A.A.O.M. de partageront le financement de la moitié restante.

2010 : La restauration des mécanismes de tirage des registres a débuté fin 2010 et sera terminée en 2011. Les nouveaux moteurs de tirage des registres seront inaugurés lors du concert de l'A.A.O.M. du vendredi 6 mai 2011

Nous remercions très sincèrement Monsieur Michel Delebarre, Député-Maire de Dunkerque, Le Père Eric Mahieu, curé de la Paroisse de Malo, les adhérents et donateurs de l'A.A.O.M sans qui ces travaux n'auraient pu être réalisés



Installation des nouveaux mécanismes de tirage des registres

B) RAPPORT DE GESTION : (actualisation 31 décembre 2010)

Recettes 2010

ADHESIONS	5 495,00 €
PUBLICITES	1 625,00 €
CONCERTS	2 973,50 €
DONS	987,50 €
SUBVENTIONS	500,00 €
BRADERIE	1 324,60 €
INTERETS BANQUE	227,44 €

Dépenses 2010

AFFRANCHISSEMENTS	63,35 €
PAPETERIE	107,34 €
CONCERTISTES	1 080,00 €
SACEM	86,62 €
ASSURANCES	130,00 €
EPIKERIE	47,38 €
TRAVAUX ORGUE	5 053,10 €

Cumul depuis 2003

	Recettes	dépenses	solde
Année 2003	10 832,75 €	-1 167,59 €	9 665,16 €
Année 2004	13 182,33 €	-16 542,86 €	-3 360,53 €
Année 2005	15 472,08 €	-9 237,10 €	6 234,98 €
Année 2006	14 590,83 €	-12 595,64 €	1 995,19 €
Année 2007	9 230,64 €	-7 650,92 €	1 579,72 €
Année 2008	13 669,83 €	-4 086,46 €	9 583,37 €
année 2009	11 526,89 €	-27 892,34 €	-16 365,45 €
Année 2010	13 133,04 €	-6 567,79 €	6 565,25 €
BILAN 2010	101 638,39 €	-85 740,70 €	15 897,69 €

C) ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU DE L'A.A.O.M. :

Conformément à l'article 10 des statuts, les membres du conseil d'administration présents ont élu à l'issue de l'AG les membres du bureau qui sont : Loïc Fournier (président), Béatrice Poupon (vice-président), Père Eric Mahieu (vice-président), Michel Hecquet (secrétaire), Michel Poupon (secrétaire-adjoint), Marie-Alix Fournier (trésorier), Albert Dereudre (trésorier-adjoint). Les autres membres du CA sont : Soizic Chaudron, Chantal Dervyn, Jocelyne Garein, Paul Garein, Geneviève Genthon, Jeannine Mazevet, Anne-Sophie Vandewynckele, Marc Genthon, Guy Vanbrugge, Benoît Vandewynckele.

D) PROJETS 2011 :

- ✓ Concert de l'A.A.O.M le **vendredi 6 mai 2011 à 20h30**,
- ✓ Participation à la fête de la musique le 21 juin 2011 : « scène ouverte classique »,
- ✓ Participation à la Braderie de Malo au profit de l'orgue le 14 juillet 2011,
- ✓ Participation aux journées du patrimoine : « musique autour de l'orgue » (septembre 2011).

La séance est levée à 20h00

Loïc Fournier, président de l'AAOM, **ASSOCIATION DES AMIS
DE L'ORGUE DE MALO-LES-BAINS**
et les membres du CA
8, rue du Presbytère - 59240 DUNKERQUE